

Réf: Dossier 443131

## Avis de constitution

### SOCIETE « LATMA »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE  
TRIANGLE DERRIERE LES IMPOTS LOT 21 ILOT 1, Lot 21,  
Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/08/2025, et enregistrés le 02/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LATMA »

Objet :

- TRANSPORT PRIVE ET PUBLIC
- LOCATION DE VEHICULES
- IMMOBILIERS
- SERVICES IMPORT- EXPORT
- COMMERCIALISATION DE PRODUITS DIVERS
- ACHATS ET VENTES DE TOUS AUTRES PRODUITS

#### GENERAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE  
TRIANGLE DERRIERE LES IMPOTS LOT 21 ILOT 1, Lot 21,

Ilot 1

Dirigeant(s) Mme KAMAGATE ARAMATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04749 du 23/09/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58586/GTCA/RC/2025 du 23/09/2025

